

# **Guide Télétravailler en tiers-lieux**

[La Canopée](#)

Nous sommes heureux de vous partager le [guide "télétravailler en tiers-lieux"](#), pour favoriser concrètement le **télétravail en tiers-lieux** réalisé par l'association Nationale des tiers-lieux.

Il s'appuie principalement sur les résultats de l'étude "Le télétravail en tiers-lieux : une exception à développer".

Cette étude a permis d'**identifier les freins et leviers du télétravail en tiers-lieux** pour éclairer les différentes parties prenantes (employeurs, tiers-lieux et télétravailleurs), **mettre en avant les nombreux avantages du télétravail en tiers-lieux et outiller sur les modalités concrètes de sa mise en place.**

Le guide "télétravailler en tiers-lieux" doit permettre de mieux faire connaître cette modalité d'organisation, tant auprès des entreprises, des salariés que des représentants du personnel.

C'est un outil pédagogique permettant de répondre le plus concrètement possible à la question : « Comment favoriser la mise en place d'un télétravail vertueux en tiers-lieux ? ».

Publié le 08 mars 2024